

# **RAPPORT ANNUEL**

## **2020**

## **I. LE RAPPORT DE GESTION .....5**

Le rapport de gestion présente le régime, l'activité et les évolutions récentes constatées, ainsi que des éléments prévisionnels.

## **II. LES COMPTES ANNUELS.....9**

### **Le bilan, le compte de résultat et l'annexe comptable**

Le bilan décrit séparément, à la clôture de l'exercice, les éléments actifs et passifs du fonds et fait apparaître de façon distincte les capitaux propres.

Le compte de résultat récapitule les produits et les charges de l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement. Il fait apparaître par différence l'excédent ou le déficit de l'exercice.

L'annexe comptable complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat, d'une part, en mettant en évidence tout fait significatif et, d'autre part, en indiquant toutes les explications nécessaires à une meilleure compréhension du bilan et du compte de résultat.

## **III. CERTIFICATION DES COMPTES .....17**

Les cabinets Mazars et PricewaterhouseCoopers audits effectuent une mission d'audit et de contrôle des comptes du fonds portant sur les comptes annuels ci-dessus mentionnés. À l'issue de leur intervention, ils émettent une attestation jointe au présent document.

<b>I. LE RAPPORT DE GESTION</b>	<b>5</b>
<b>PRESENTATION GENERALE</b>	<b>6</b>
<b>FINANCEMENT DE L'INCITATION FINANCIERE POUR LE DEPART ANTICIPE A LA RETRAITE</b>	<b>6</b>
<b>PAIEMENTS</b>	<b>7</b>
<b>STATISTIQUES</b>	<b>8</b>
<b>II. LES COMPTES ANNUELS</b>	<b>9</b>
<b>LES DOCUMENTS DE SYNTHESE ET LE RESULTAT</b>	<b>11</b>
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	11
RESULTAT ET RESERVES	14
<b>ANNEXE COMPTABLE : FAITS CARACTERISTIQUES ET EVENEMENTS POST-CLOTURE</b>	<b>15</b>
FAITS CARACTERISTIQUES	15
EVENEMENTS POST-CLOTURE	15
<b>ANNEXE COMPTABLE : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	<b>15</b>
PRINCIPES GENERAUX	15
REGLES ET METHODES ATTACHEES A CERTAINS POSTES	15
<b>ANNEXE COMPTABLE : NOTES SUR LE BILAN</b>	<b>16</b>
1 : CREANCES ET COMPTES RATTACHES	16
2 : DISPONIBILITES	16
3 : CAPITAUX PROPRES	16
4 : DETTES ET COMPTES RATTACHES	16
<b>ANNEXE COMPTABLE : NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>16</b>
5 : CHARGES D'EXPLOITATION	16
6 : PRODUITS D'EXPLOITATION	16
<b>III. CERTIFICATION DES COMPTES</b>	<b>17</b>



# **I. LE RAPPORT DE GESTION**

## **PRESENTATION GENERALE**

La mairie de Fort-de-France propose à ses personnels un dispositif de départ à la retraite anticipée avec incitation financière, dont le financement est assuré dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Ce dispositif s'adresse aux agents titulaires et non titulaires, âgés de 60 ans et plus.

Ces départs à la retraite font l'objet d'un paiement sous forme de capital au profit des agents.

Pour réaliser cette opération, elle a sollicité la Caisse des Dépôts qui a accepté la gestion administrative et financière du dispositif à partir du 1<sup>er</sup> avril 2002, dans le cadre d'une convention en date du 16 avril 2002 modifiée par une nouvelle convention en date du 26 janvier 2004.

Cette gestion est assurée par la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts, au sein de la direction de la solidarité et des risques professionnels à l'établissement de Bordeaux.

Le paiement de l'incitation financière intervient à la demande de la ville de Fort-de-France qui indique à la Caisse des Dépôts les coordonnées du bénéficiaire ainsi que le montant du capital à libérer.

En contrepartie de ses prestations, la Caisse des Dépôts perçoit une rémunération représentant les frais engagés pour sa gestion.

Le dispositif est alimenté par la ville de Fort-de-France en fonction des besoins.

## **FINANCEMENT DE L'INCITATION FINANCIERE POUR LE DEPART ANTICIPE A LA RETRAITE**

La mairie de Fort-de-France a assuré le financement du fonds pour 2020 à hauteur de 1 412 093,62 €.

<b>DATE DE VERSEMENT</b>	<b>MONTANT</b>
22/01/2020	600,00
24/02/2020	3 235,42
05/03/2020	3 320,24
22/06/2020	13 762,39
20/07/2020	293 741,56
03/08/2020	34 874,15
06/08/2020	9 761,30
14/08/2020	35 506,82
28/08/2020	36 647,84
31/08/2020	66 913,95
14/09/2020	38 958,34
15/09/2020	14 242,53
22/09/2020	47 471,31
24/09/2020	16 092,01
14/12/2020	722 029,13
17/12/2020	74 936,63
<b>Total</b>	<b>1 412 093,62 €</b>

## **PAIEMENTS**

Le paiement de l'incitation financière intervient à la demande de la ville de Fort-de-France qui indique à la Caisse des Dépôts les coordonnées bancaires et postales du bénéficiaire ainsi que le montant du capital à libérer.

Il s'agit d'un montant net, les retenues de cotisations sociales et les formalités fiscales étant assurées par la ville de Fort-de-France.

Le délai de la réalisation du paiement est fonction des disponibilités financières, qui sont en principe tenues en adéquation avec les besoins de financement.

### **MONTANTS PAYES AU TITRE DE L INCITATION FINANCIERE DE DEPART A LA RETRAITE ANTICIPEE DE LA MAIRIE DE FORT DE FRANCE (en 2020)**

<b>MOIS</b>	<b>NOMBRE DE PAIEMENTS</b>	<b>MONTANTS</b>
JANVIER	38	1 431 703,79 €
SEPTEMBRE	17	411 895,94 €
DECEMBRE	35	999 597,69 €
<b>TOTAL</b>	<b>90</b>	<b>2 843 197,42 €</b>

## STATISTIQUES

### FINANCEMENTS ET PAIEMENTS DES INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE DE 2002 A 2020

FINANCEMENTS		PAIEMENTS		
<i>(en euros)</i>		<i>(en euros)</i>		
année	montant	année	nombre	montant
2002	561 748,05	2002	27	411 153,00
2003	2 878 531,00	2003	169	3 010 708,00
2004	2 359 485,00	2004	90	2 305 926,00
2005	816 937,00	2005	37	831 039,00
2006	423 800,66	2006	20	432 887,34
2007	407 347,85	2007	19	353 098,84
2008	317 145,83	2008	20	375 863,22
2009	969 569,85	2009	44	904 307,65
2010	1 929 575,53	2010	73	1 929 575,53
2011	1 217 542,38	2011	37	1 187 921,65
2012	664 278,03	2012	25	693 898,76
2013	448 702,96	2013	30	505 397,35
2014	773 126,76	2014	33	716 432,37
2015	1 101 819,77	2015	25	839 576,84
2016	1 137 164,92	2016	47	1 440 838,54
2017	539 493,36	2017	18	538 116,95
2018	1 843 272,12	2018	56	1 840 098,03
2019	2 102 463,68	2019	20	634 479,68
2020	1 412 093,62	2020	90	2 843 197,42
<b>Total</b>	<b>21 904 098,37</b>	<b>Total</b>	<b>880</b>	<b>21 794 516,17</b>



## **II. LES COMPTES ANNUELS**



## LES DOCUMENTS DE SYNTHÈSE ET LE RESULTAT

### BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

## BILAN ACTIF

(en euros)			
DETAIL DES COMPTES D'ACTIF	Notes	2020	2019
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		48 128	1 776 238
Créances et comptes rattachés	1	23 534	314 660
Frais de gestion		3 381	
Subvention à recevoir		20 153	314 660
Disponibilités	2	24 594	1 461 578
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>48 128</b>	<b>1 776 238</b>

## BILAN PASSIF

(en euros)			
DETAIL DES COMPTES DE PASSIF	Notes	2020	2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	3	27 976	29 055
Report à nouveau		29 055	40 054
Résultat de l'exercice		(1 079)	(10 999)
<b>DETTES</b>		20 153	1 747 183
Dettes et comptes rattachés	4	20 153	1 747 183
Prestataires charges à payer		20 153	1 745 763
Frais de gestion à payer			1 420
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>48 128</b>	<b>1 776 238</b>



## COMPTE DE RESULTAT CHARGES

(en euros)

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES	Notes	2020	2019
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>5</b>	<b>1 118 666</b>	<b>2 065 687</b>
Prestations sociales		1 117 587	2 054 688
Prestations sociales		1 117 587	2 054 688
Charges externes		1 079	10 999
Frais administratifs		1 079	10 999
Autres charges de gestion courante			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 118 666</b>	<b>2 065 687</b>

## COMPTE DE RESULTAT PRODUITS

(en euros)

DETAIL DES COMPTES DE PRODUITS	Notes	2020	2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>6</b>	<b>1 117 587</b>	<b>2 054 688</b>
Financement		1 117 587	2 054 688
Autres produits de gestion courante			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 117 587</b>	<b>2 054 688</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(1 079)</b>	<b>(10 999)</b>

## COMPTE DE RESULTAT

(en euros)

Rubriques	2020	2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 117 587</b>	<b>2 054 688</b>
Financement	1 117 587	2 054 688
Autres produits de gestion courante		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 118 666</b>	<b>2 065 687</b>
Prestations sociales	1 117 587	2 054 688
Prestations sociales	1 117 587	2 054 688
Charges externes	1 079	10 999
Frais administratifs	1 079	10 999
Autres charges de gestion courante		
<b>A - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 079)</b>	<b>(10 999)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>B - RESULTAT FINANCIER</b>		
<b>C - RESULTAT COURANT (A+B)</b>	<b>(1 079)</b>	<b>(10 999)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>D - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 117 587</b>	<b>2 054 688</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 118 666</b>	<b>2 065 687</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (C+D)</b>	<b>(1 079)</b>	<b>(10 999)</b>

### RESULTAT ET RESERVES

(en euros)

	2020	2019	2018	2017	2016
Report à nouveau	29 055	40 054	1 957	5 128	49 730
Résultat de l'exercice	(1 079)	(10 999)	38 098	(3 171)	(44 602)
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>27 976</b>	<b>29 055</b>	<b>40 054</b>	<b>1 957</b>	<b>5 128</b>

Le résultat déficitaire, d'un montant de 1 079 € sera affecté au compte de report à nouveau.

## **ANNEXE COMPTABLE : FAITS CARACTERISTIQUES ET EVENEMENTS POST-CLOTURE**

### **FAITS CARACTERISTIQUES**

Le FMFF, retient l'approche ciblée, proposée par l'Autorité des Normes Comptables (ANC), pour décrire les impacts de la Covid-19 sur le bilan et sur le compte de résultat. Cette approche présente les principaux impacts jugés pertinents. La Direction de la Caisse des Dépôts n'a pas identifié d'impact significatif sur les agrégats du Bilan et du Compte de résultat. En effet, le fonds finance un dispositif de départ à la retraite anticipée pour le personnel de la mairie de Fort-de-France.

A la date d'arrêté des comptes et des états financiers 2020 du fonds, la direction de la Caisse des Dépôts n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité du FMFF à poursuivre son exploitation. L'hypothèse de continuité d'exploitation qui sous-tend l'élaboration de ses comptes reste donc parfaitement pertinente.

### **EVENEMENTS POST-CLOTURE**

Néant.

## **ANNEXE COMPTABLE : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **PRINCIPES GENERAUX**

La comptabilité du Fonds de la mairie de Fort-de-France (FMFF) est tenue conformément aux dispositions du plan comptable général.

La nomenclature des comptes a été adaptée pour tenir compte de ses spécificités.

La comptabilisation des opérations effectuées par le FMFF est faite en application du principe du droit constaté, l'enregistrement des opérations en comptabilité étant effectué dès la naissance du droit qui la sous-tend (fait générateur).

Les documents de synthèse (bilan et compte de résultat) sont établis après ventilation des comptes de charges et de produits sur exercice antérieur.

### **REGLES ET METHODES ATTACHEES A CERTAINS POSTES**

#### **Frais de gestion**

La Caisse des Dépôts, en tant que gestionnaire, met à la disposition du FMFF des moyens en personnel, informatique et fonctionnement. En contrepartie de ses prestations, la CDC perçoit une rémunération représentant le montant des frais engagés pour la gestion du fonds.

En application de l'article 4 de la convention du 26 janvier 2004, la rémunération de la Caisse des Dépôts est limitée à 0,70 % du montant des prestations versées au cours de l'exercice.

La Cour des comptes a recommandé l'application de la TVA sur le montant des frais administratifs. Cette recommandation a été mise en œuvre à compter de l'exercice 2012.

## **ANNEXE COMPTABLE : NOTES SUR LE BILAN**

### **1 : CREANCES ET COMPTES RATTACHES**

Le montant de 23 534 € est constitué d'un avoir sur les frais administratifs de 3 381 € et des produits restants à recevoir pour 2020 de la mairie de Fort- de -France pour 20 153 €.

### **2 : DISPONIBILITES**

Leur montant s'élève à 24 594 €.

### **3 : CAPITAUX PROPRES**

Ils correspondent aux résultats cumulés depuis l'origine du fonds (27 976 €).

### **4 : DETTES ET COMPTES RATTACHES**

Elles sont composées des charges à payer sur prestations 2020 pour 20 153 € qui seront versées au cours de l'année 2021 lorsque la subvention sera reçue de la part de la mairie de Fort de France.

## **ANNEXE COMPTABLE : NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

### **5 : CHARGES D'EXPLOITATION**

Elles sont composées :

- de prestations versées au cours de l'exercice qui s'élèvent à 1 097 434 € et qui correspondent aux paiements de 39 dossiers pour l'année 2020 (contre 10 dossiers en 2019),
- de prestations à payer concernant 2 dossiers pour un montant de 20 153 €,
- des frais administratifs de 1 079 € pour l'exercice 2020.

Le montant total payé par le fonds en 2020 au titre de l'incitation financière de départ à la retraite anticipée représente 2 843 197 € (91 dossiers) :

- 1 097 434 € au titre de 2020
- 1 745 763 € au titre de 2019.

### **6 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

Le financement du fonds est assuré par la mairie de Fort-de-France.

Le montant de 1 117 587 € comptabilisé durant l'exercice correspond à onze versements reçus pour des dossiers 2020 pour un montant de 1 097 434 €, et à un financement à recevoir de 20 153 €.

En 2020, le financement total versé par la mairie de Fort-de-France s'élève à 1 412 094 € dont :

- 1 097 434 € au titre de 2020
- 314 660 € au titre de 2019.



### **III. CERTIFICATION DES COMPTES**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Mazars**  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie